

Communiqué de presse

ARGUS DE L'INNOVATION
MUTUALISTE ET PARITAIRE 2012

**GUY HERRY,
PRESIDENT D'HARMONIE MUTUELLE*,
ELU PERSONNALITÉ DE L'ANNEE 2012
PAR L'ARGUS DE L'ASSURANCE**

Paris, le 29 novembre 2012 – Hier, lors de la 3^{ème} cérémonie des « Argus de l'innovation mutualiste et paritaire 2012 » organisée par l'Argus de l'Assurance, Guy Herry, Président d'Harmonie Mutuelle*, a été élu « Personnalité de l'année 2012 ».

Guy Herry a ainsi été récompensé pour avoir conduit avec succès le rapprochement de 5 mutuelles françaises pour donner naissance à Harmonie Mutuelle* : 1^{ère} mutuelle santé de France.

Cette 3^{ème} édition des « Argus de l'innovation mutualiste et paritaire » organisée par l'Argus de l'Assurance a eu lieu en présence de Jérôme Saddier, chef de cabinet, conseiller spécial de Benoît Hamon - Ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire - et du Président du centre technique des institutions de prévoyance (CTIP), Alain Tisserant.

Guy Herry, Personnalité de l'année 2012 pour le lancement réussi d'Harmonie Mutuelle*



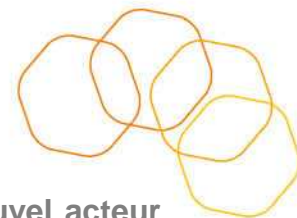
Cette catégorie récompense chaque année un individu ayant impacté de façon significative, de par sa personnalité, son mode de management, ses résultats et/ou les actions menées sur les deux dernières années, le fonctionnement de l'organisation qu'il représente et/ou le secteur mutualiste et paritaire.

Guy Herry a ainsi été récompensé pour avoir mené avec succès le rapprochement de Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, SPHERIA Val de France et des mutuelles Santévie, qui vont créer, au 1^{er} janvier 2013, **Harmonie Mutuelle*, 1^{ère} mutuelle santé de France**, avec plus de 4,5 millions de personnes protégées.

Ce projet de rapprochement a été approuvé à l'unanimité, lors des assemblées générales de chacune de ces mutuelles, en juin dernier.

Par ce rapprochement, et dans le respect de ses valeurs mutualistes, **Harmonie Mutuelle* a pour ambition de s'affirmer comme un acteur majeur de la santé, par la mise en place d'un système d'entraide et de solidarité, favorisant l'accès à des soins de qualité pour tous.**

« Ce Prix récompense la réflexion, le volontarisme, l'engagement, l'abnégation, la détermination d'une équipe de 1 600 élus et de 4 300 salariés », commente **Guy Herry, Président d'Harmonie Mutuelle***.



Permettre un accès aux soins pour tous : la raison d'être de ce nouvel acteur global de santé

Harmonie Mutuelle* porte deux ambitions :

1. **Accompagner les adhérents tout au long de leur vie afin de les aider à faire face aux aléas de l'existence.**
2. **Être un acteur majeur de la santé et de la structuration de la protection sociale.**

Cette fusion s'affirme comme un moyen au service des adhérents. Elle permet d'acquérir une taille suffisante pour garantir la qualité de l'offre et la maîtrise des coûts ; peser nationalement au profit des adhérents dans les négociations avec les professionnels et établissements de santé ; développer une offre de soins et de services mutualistes ; construire des partenariats au sein du mouvement mutualiste, mais aussi au-delà.

La dimension nationale d'Harmonie Mutuelle*, mais aussi sa représentativité, renforcent également sa légitimité pour prendre toute sa place dans le débat public et peser, au nom de ses adhérents, sur les décisions concernant l'avenir de la protection sociale.

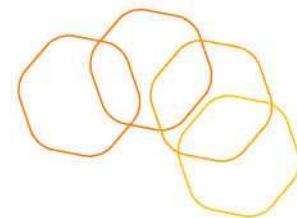
Concrètement, la création d'Harmonie Mutuelle* doit permettre de bâtir :

- **Un acteur global de la santé**, qui favorise l'accès aux soins pour tous à l'heure du recul de la solidarité et du désengagement de l'État.
- **Une structure d'envergure** dont la dimension va permettre de peser en faveur d'un système plus solidaire et de négocier pour diminuer les coûts. Il s'agit d'influer sur l'offre de soins (négociation d'accords tarifaires) pour réduire le reste à charge des adhérents.
- **Une entreprise de l'économie sociale et solidaire** dont l'absence de but lucratif permet de réinvestir les excédents au service de ses adhérents.

Guy Herry

Né en 1945, Guy Herry a d'abord été électromécanicien à l'arsenal de Brest de 1963 à 2000. Permanent syndical de 1972 à 1984, il a également été administrateur de la CPAM du Finistère et du CHU de Brest.

Président fondateur de MUT 29 en 1984, puis administrateur de la FNMF en 1985 dont il devient secrétaire général de 1993 à 2009, il est ensuite vice-président de Prévadiès et président de l'Union Harmonie Mutuelles jusqu'à 2012.



A propos d'Harmonie Mutuelle*

Harmonie Mutuelle* est issue du rapprochement des mutuelles Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, Santévie et SPHERIA Val de France qui ont acté définitivement, à l'unanimité lors de leurs Assemblées générales respectives de juin 2012, le processus de fusion dans lequel elles étaient engagées. Harmonie Mutuelle* devient ainsi la 1^{re} mutuelle santé de France.

Elle représente :

- 4,5 millions de personnes protégées
- 35 000 entreprises adhérentes
- 4 300 collaborateurs
- Plus de 300 agences
- 2,3 milliards d'euros de cotisations santé

Par ailleurs, la MNAM Harmonie Mutuelles et la SMAR Harmonie Mutuelles ont le projet de fusionner à fin 2013 pour créer Harmonie Fonction Publique.

La Mutuelle Mare Gaillard et Cesare Pozzo, mutuelles actuellement membres de l'Union Harmonie Mutuelles, conservent toute leur place au sein de l'Union.

Relations Presse d'Harmonie Mutuelle* - Agence Wellcom

Marlène Droulin / Marion Obadia / Cécile Soubelet

mdr@wellcom.fr / mo@wellcom.fr / cso@wellcom.fr - Tél. : 01 46 34 60 60

** Harmonie Mutuelle, mutuelle en cours d'agrément régie par le Code de la mutualité, est issue de la fusion d'Harmonie Mutualité, de Mutuelle Existence, de Prévadiès, de SPHERIA Val de France et des mutuelles Santévie. Cette fusion est soumise à l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et à l'avis de l'Autorité de la concurrence.*

